

**BULLETIN D'ADHÉSION 2024**

Organisme/Société : .....

Nom du/de la dirigeant.e : .....

La société sera représentée au sein de FACE par : .....

Fonction de ce/cette représentant.e (si différent du/de la dirigeant.e) : .....

Adresse : .....

Téléphone : / / / / E-Mail : .....

SIRET : ..... Code APE : .....

Activité(s) principale(s) : .....

Nombre de salarié.e.s dans le Gard : .....

■ **Cotisation au titre de l'entreprise :**

- |                                                   |       |
|---------------------------------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> De 0 à 9 salarié.e.s     | 150€  |
| <input type="checkbox"/> De 10 à 49 salarié.e.s   | 350€  |
| <input type="checkbox"/> De 50 à 99 salarié.e.s   | 600€  |
| <input type="checkbox"/> De 100 à 499 salarié.e.s | 1000€ |
| <input type="checkbox"/> De 500 à 999 salarié.e.s | 1500€ |
| <input type="checkbox"/> 1000 salarié.e.s et plus | 2000€ |
| <input type="checkbox"/> Partenaire autre         | 150€  |

■ **Don/Mécénat au titre de l'entreprise : .....€**

A noter :

*Conformément à la loi du 1er août 2003 relative au mécénat aux associations et fondations, le montant de votre cotisation annuelle ou de votre don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60% du montant attribué à l'association pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.*



# Charte des dirigeant.e.s d'entreprises membres de FACE Gard

L'exclusion permanente d'une partie de nos concitoyens est inacceptable. Depuis 1993, FACE, créé avec des entreprises, combat cette exclusion, sous toutes ses formes en agissant concrètement pour rétablir dans leurs droits fondamentaux ceux qui en sont privés. FACE défend les valeurs de solidarité, de cohésion sociale et d'égalité des chances.

Elle contribue à l'évolution positive des relations des entreprises avec leur environnement. Dans cette perspective, conscients des intérêts à long terme de nos entreprises, et du rôle déterminant que nous avons dans la société pour la prévention et la lutte contre l'exclusion, nous nous engageons à entreprendre avec FACE, dans le cadre de nos clubs locaux d'entreprises, des actions durables

## ■ Principes d'action

Nous respectons les principes d'actions suivants :

### **Agir avec et aux côtés de tous ceux qui agissent contre les exclusions :**

- en facilitant leurs actions par l'apport de nos compétences et de nos moyens,
- en concevant et en impulsant des projets fédérateurs sur lesquels ils pourront se mobiliser,
- en favorisant les échanges et les synergies entre acteurs, dans un souci d'intérêt partagé

### **Agir sur toutes les causes des exclusions :**

Au sein de nos entreprises et dans leur environnement, dans le respect de l'identité des personnes et avec le souci de développer leurs capacités d'autonomie et d'intégration.

### **Agir pour innover et expérimenter :**

Des méthodes et des outils de lutte contre les exclusions dans la perspective de les diffuser et de contribuer de la sorte à une transformation des modes d'actions sociaux.

## ■ Stratégie de l'action

**Clubs et réseaux :** Nos actions seront portées par nos clubs d'entreprises et relayées par les réseaux FACE : correspondants locaux, présidents de clubs, élus.

**Populations et territoires :** Nous agissons prioritairement pour des populations et sur des territoires caractérisés par :

- Une forte densité d'exclusion,
- L'existence d'une volonté politique locale de combattre cette exclusion,
- La présence d'entreprises et d'associations prêtes à l'action.

## ■ Philosophie de l'action

- **Expérimentation** : nous aurons le souci permanent d'innover, d'expérimenter, d'évaluer et de capitaliser nos actions en vue de les diffuser largement.
- **Pérennisation** : nous rechercherons les meilleurs moyens pour gérer, développer et pérenniser les actions durables contribuant ainsi à la consolidation des emplois créés.
- **Communication** : nous ferons connaître nos actions en interne de l'entreprise et à l'externe, avec le souci de valoriser les territoires en difficulté, leurs habitants et les acteurs associatifs locaux avec lesquels nous agissons.
- **Formation** : nous développerons l'axe formation à destination des acteurs afin d'optimiser l'ensemble de nos actions.

Date : ... / ... / 2024

Prénom, Nom, Fonction du/de la signataire :

Signature :

**FACE**  
Gard  
pour l'inclusion